DECLARATION DU **BURUNDI** AU COURS DE LA 32**ème SESSION** DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL.

 **LE 23/01/2019**

 **PAYS EXAMINE : LE YEMEN**

Merci Monsieur le Président.

Le Burundi souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation Yéménite et la félicite pour le rapport et sa présentation.

Nous nous réjouissons des efforts déployés par le Gouvernement pour améliorer la situation des droits de l’homme dans le pays malgré les défis auxquels il fait face.

Il est sans conteste que le dialogue constitue le meilleur moyen de résoudre les problèmes entre individus ou groupes d’individus. Ainsi, le Burundi se félicite de l’organisation, par le Gouvernement de l’Etat du Yémen, d’une Conférence de dialogue national global qui a permis d’arriver à des résultats très positifs, à la mesure des aspirations du peuple yéménite.

Nous saluons les différentes stratégies adoptées par le Gouvernement yéménite pour éduquer et sensibiliser la aux droits de l’homme.

La justice étant un secteur-clé dans la promotion et la protection des droits de l’homme, nous nous réjouissons des différentes mesures prises par le Gouvernement en vue du renforcement du pouvoir judiciaire.

Tout en reconnaissant les efforts déjà déployés et le pas important déjà franchi dans le processus de mise en place d’une institution nationale indépendante des droits de l’homme, le Burundi recommande au Gouvernement yéménite de redoubler d’efforts pour la créer de façon effective, la rendre opérationnelle et conforme aux Principes de Paris.

Pour terminer, le Burundi souhaite à l’Etat du Yémen pleins succès au présent examen.

Merci Monsieur le Président.